

# Hydra Wipes

## Hydra wipes - Lingettes nettoyantes et désinfectantes des trayons avant la traite

### 1. PROPRIETES :



Les lingettes Hydra Wipes sont des lingettes qui permettent le nettoyage et la désinfection des trayons avant la traite. Ce sont des lingettes imprégnées d'une solution désinfectante ne nécessitant aucun rinçage, qui permettent un gain de temps pour l'utilisateur.



La solution d'imprégnation des lingettes Hydra Wipes est bactéricide selon la norme EN 1656 et levuricide selon la norme EN 1657, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l d'albumine bovine + 10 g/l d'extrait de levure) dès 1 minute à 30°C.

La formule est autorisée sous le N°74066 (déclaration à l'inventaire BioCID), Hydra Wipes est soutenue au niveau du règlement Biocide 528/2012 en TP3, en vue d'obtenir une AMM.

### 2. MODE D'EMPLOI :

Enlever l'opercule du seau avant la première utilisation et amorcer la lingette centrale.

Soulever la languette, tirer horizontalement une lingette Hydra Wipes jusqu'à la prédécoupe puis séparer d'un coup sec.

Essuyer chaque trayon soigneusement.

Refermer soigneusement le couvercle pour conserver l'imprégnation des lingettes.

Lingette à usage unique. Jetez la lingette usagée dans une poubelle. Ne l'abandonnez pas dans la nature. Ne la jetez pas dans les toilettes.

Pensez à secouer votre seau régulièrement afin de bien imprégner les lingettes de la solution désinfectante.

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Lingette blanche légèrement jaune
Parfum	Chèvrefeuille sans allergène (selon le règlement (CE) n°648/2004).
pH de la solution d'imprégnation :	9.50 +/- 1.00
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLU, stocker à l'abri de la chaleur (T<40°C), du froid, de la lumière et du gel dans son emballage d'origine soigneusement refermé après chaque usage.
Substance active :	N-(3-AMINOPROPYL)-N-DODÉCYLPROPANE-1,3-DIAMINE (CAS : 2372-82-9) à 2,57 g/kg
Usage biocide :	TP3 Désinfectant des trayons hors usage médicamenteux vétérinaire.
Type de préparation :	Lingettes imprégnées – AL-Autres liquides destinés à être utilisés sans dilution.
Contient parmi d'autres composants (Règlement CE n°648/2004 – 907/2006) :	Voir section 15 de la FDS.

#### 4. CARACTERISTIQUE MICROBIOLOGIQUE :

Efficacité bactéricide selon la norme EN 1656, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l d'albumine bovine + 10g/l d'extrait de levure) à 30°C :

Souches d'essai	Temps d'action
<i>Staphylococcus aureus</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Streptococcus uberis</i>	1 min (60 secondes)

Efficacité levuricide selon la norme EN 1657, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l d'albumine bovine + 10g/l d'extrait de levure) à 30°C :

Souches d'essai	Concentration et temps d'action
<i>Candida albicans</i>	1 min (60 secondes)

#### 5. CONDITIONNEMENTS :

- Seau de 1200 lingettes. Réf. 001107901 (*Emballage vide valorisable dans la filière ADIVALOR*),
- Recharge de 1200 lingettes. Réf. 00107902

#### 6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre antipoison Européen (PCN). Réf.1079.

N° d'appel d'urgence ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59.

Numéro de lot et date de péremption : voir date indiquée sur l'emballage.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

*Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine.*

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.*

*Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.*

*Processus de production incluant une sous-traitance partielle.*

*Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.*

**N° de révision 24/12/2025 -V1.2.1**